

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

ÉNERGIR, S.E.C., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du
Havre, en les ville et district de Montréal, province
de Québec, H2K 2X3

N^o : R-3867-2013 – PHASE 3B

(ci-après « **Énergir** »)

AFFIDAVIT

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussigné, **Dave Rhéaume**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur, Réglementation et Tarification chez Énergir.
2. Les pièces suivantes ont été préparées par moi, ou sous ma direction et mon contrôle, pour le compte d'Énergir :
 - B-0178, Gaz Métro-7, Document 1
 - B-0273, Gaz Métro-7, Document 2
 - B-0277, Gaz Métro-7, Document 4
 - B-0254, Gaz Métro-9, Document 1 (réponses d'Énergir)
 - B-0256, Gaz Métro-9, Document 2 (réponses d'Énergir)
 - B-0302, Gaz Métro-9, Document 3 (réponses d'Énergir)
 - B-0258, Gaz Métro-9, Document 4 (réponses d'Énergir)
 - B-0259, Gaz Métro-9, Document 4, annexe Q-6.1
 - B-0260, Gaz Métro-9, Document 4, annexe Q-7.1
 - B-0261, Gaz Métro-9, Document 4, annexe Q-10.1
 - B-0263, Gaz Métro-9, Document 5 (réponses d'Énergir)
 - B-0264, Gaz Métro-9, Document 6 (réponses d'Énergir)
 - B-0265, Gaz Métro-9, Document 6, annexe Q-1.7
 - B-0266, Gaz Métro-9, Document 6, annexe Q-4.2
 - B-0267, Gaz Métro-9, Document 6, annexe Q-12.1
 - B-0268, Gaz Métro-9, Document 6, annexe Q-12.2
 - B-0269, Gaz Métro-9, Document 6, annexe Q-12.9
 - B-0271, Gaz Métro-9, Document 7 (réponses d'Énergir)
 - B-0304, Gaz Métro-9, Document 8 (réponses d'Énergir)
 - B-0281, Gaz Métro-9, Document 9 (réponses d'Énergir)
 - B-0282, Gaz Métro-9, Document 10 (réponses d'Énergir)
 - B-0283, Gaz Métro-9, Document 10, annexe Q-2.2
 - B-0284, Gaz Métro-9, Document 10, annexe Q-2.3

- B-0286, Gaz Métro-9, Document 11 (réponses d'Énergir)
 - B-0287, Gaz Métro-9, Document 11, annexe Q-2.8
 - B-0293, Gaz Métro-9, Document 12 (réponses d'Énergir)
 - B-0294, Gaz Métro-9, Document 13 (réponses d'Énergir)
 - B-0295, Gaz Métro-9, Document 14 (réponses d'Énergir)
 - B-0296, Gaz Métro-9, Document 15 (réponses d'Énergir)
 - B-0297, Gaz Métro-9, Document 16 (réponses d'Énergir)
 - B-0378, Gaz Métro-9, Document 17 (réponses d'Énergir)
 - B-0394, Gaz Métro-9, Document 18 (réponses d'Énergir)
 - B-0395, Gaz Métro-9, Document 18, annexe Q-1.1
 - B-0405, Gaz Métro-9, Document 19 (réponses d'Énergir)
3. J'atteste que les faits qui sont allégués dans les pièces énoncées au paragraphe 2 du présent affidavit sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques.
4. Par la présente, j'accepte et j'adopte, pour le compte d'Énergir, les pièces énoncées au paragraphe 2 du présent affidavit.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 9 avril 2018.

(s) Dave Rhéaume

DAVE RHÉAUME

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 9^e jour d'avril 2018

Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec